

DECISION DAAF 010/2022

Objet : Organisation de concours de recrutement au titre de l'année 2022

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT MAROCAIN DE NORMALISATION (IMANOR)

Vu la loi 12-06 relative à la normalisation, à la certification et à l'accréditation, promulguée par le Dahir n° 1-10-15 du 26 Safar 1431 (11 février 2010),

Vu les dispositions du statut du personnel de l'IMANOR,

Vu les dispositions de la Circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 6 Al Hijja 1433 (22 octobre 2012), relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les Entreprises Publics,

Vu la loi des cadres de l'IMANOR au titre de l'année 2022,

Vu le règlement relatif à l'organisation des concours de recrutement à l'IMANOR.

DECIDE

Article 1 :

L'Institut Marocain de Normalisation organise des concours pour le recrutement de quatre (4) Ingénieurs d'Etat 1^{er} grade, un (1) Administrateur 2^{ème} grade, un (1) Administrateur 3^{ème} grade et un (1) Technicien 4^{ème} grade, dans les spécialités suivantes :

| Grade | Option | Nombre de postes |
|--|--|------------------|
| Ingénieur d'Etat 1 ^{er} Grade | Génie Mécanique, Electrique, Industriel, Procédés et Technologie alimentaire | 3 |
| Ingénieur d'Etat 1 ^{er} Grade | Systèmes d'information | 1 |
| Administrateur 2 ^{ème} Grade | Sciences Economiques, Comptabilité et Finances | 1 |
| Administrateur 3 ^{ème} Grade | Sciences et Technologies | 1 |
| Technicien 4 ^{ème} Grade | Secrétariat, Gestion ou équivalent | 1 |

Article 2 :

Les concours sont ouverts aux candidats de nationalité marocaine, âgés de 18 ans au moins et de 40 ans au plus et répondant aux critères suivants :

GRADE : INGENIEUR D'ETAT 1ER GRADE

- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat, ou diplôme équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur dans les spécialités susmentionnées ;
- Formation Bac +5 au minimum ;
- Expérience professionnelle de plus de 2 ans dans une activité technique ou industrielle ;
- Expérience dans l'utilisation et la mise en œuvre de normes ;
- Connaissances dans les techniques d'audit et d'évaluation des systèmes de management ;
- Connaissances des concepts liés à la normalisation, la réglementation technique et l'évaluation de la conformité.

GRADE : INGENIEUR D'ETAT 1ER GRADE (Systèmes d'information)

- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat, ou diplôme équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur dans les systèmes d'information ;
- Formation Bac +5 au minimum ;
- Expérience professionnelle de plus de 2 ans dans une activité liée aux systèmes d'information (SI) ;
- Maîtrise de l'architecture, des méthodes de conception et de modélisation des SI ;
- Maîtrise des outils d'administration, des protocoles et technologies réseaux et langages informatiques ;
- Bonne maîtrise de la gestion des systèmes d'exploitation, serveurs de messagerie... ;
- Bonne connaissance des technologies télécoms et internet ;
- Connaissance des normes, protocoles et procédures de sécurité des systèmes d'information.

GRADE : ADMINISTRATEUR 2EME GRADE :

- Titulaire d'un diplôme de Master, DESS, DESA ou d'un diplôme équivalent dans les spécialités susmentionnées, donnant accès au grade d'administrateur 2^{ème} Grade, conformément à l'article 9 du décret n° 2-06-377 du 20 kaada 1431 (29 octobre 2010) portant statut particulier du corps interministériel des administrateurs ;
- Expérience professionnelle de plus de 2 ans dans une activité liée aux spécialités susmentionnées ;



- Connaissances en comptabilité, activités à caractère financier, gestion administrative, et ressources humaines ;
- Connaissances dans le suivi et la mise en œuvre de projets ;
- Qualités rédactionnelles et de communication ;
- Ecoute et capacité au dialogue et au travail en équipe.
- Expérience dans le suivi et la pratique des audits serait un atout supplémentaire.

GRADE : ADMINISTRATEUR 3EME GRADE :

- Titulaire d'une licence, licence professionnelle ou équivalent, ou d'un diplôme dans les spécialités susmentionnées, donnant accès au grade d'administrateur 3^{ème} Grade conformément à l'article 8 du décret n° 2-06-377 du 20 kaada 1431 (29 octobre 2010) portant statut particulier du corps interministériel des administrateurs ;
- Formation Bac +3 au minimum ;
- Expérience professionnelle de plus de 3 ans dans une activité liée aux spécialités susmentionnées ;
- Connaissances dans le suivi et la mise en œuvre de projets ;
- Qualités rédactionnelles et de communication ;
- Ecoute et capacité au dialogue et au travail en équipe.

GRADE : TECHNICIEN 4 EME GRADE :

- Titulaire d'un diplôme de Technicien, délivré par des instituts de la formation professionnelle, conformément au décret n° 2.86.325 du 9 janvier 1987 portant statut général des instituts de la formation professionnelle, ou d'un niveau de formation donnant accès à ce grade conformément aux dispositions réglementaires en vigueur ;
- Expérience de plus de 2 ans en secrétariat, gestion ou équivalent ;
- Capacité à rédiger des documents à caractère administratif et technique ;
- Capacité à utiliser l'outil informatique ;
- Maitrise des règles d'accueil et de communication.

Article 3 :

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles 1 et 2. Les candidats retenus seront convoqués pour participer aux épreuves écrites et orales.

Les épreuves écrites auront lieu au siège de l'Institut Marocain de Normalisation, Angle Avenue Kamal Zebdi et Rue Dadi, Secteur 21 Hay Riyad, Rabat, conformément au planning suivant :



| Grade | Option | Date et heure |
|--|--|--------------------------------|
| Ingénieur d'Etat 1 ^{er} Grade | Génie Mécanique, Electrique, Industriel, Procédés et Technologie alimentaire | 16/09/2022 à partir de 8H30 |
| Ingénieur d'Etat 1 ^{er} Grade | Systèmes d'information | 16/09/2022 à partir de 8H30 |
| Administrateur 2 ^{ème} Grade | Sciences Economiques, Comptabilité et Finances | 17/09/2022 à partir de 8H30 |
| Administrateur 3 ^{ème} Grade | Sciences et Technologies | 17/09/2022 à partir de 8H30 |
| Technicien 4 ^{ème} Grade | Secrétariat, Gestion ou équivalent | 16/09/2022 à partir de 8H30 |

Article 4 :

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Demande manuscrite accompagnée d'un CV avec photo en mentionnant l'adresse postale, l'adresse électronique et le téléphone ;
- Copie certifiée conforme des diplômes reconnus par l'Etat (joindre l'équivalence pour tout diplôme étranger ou issu d'un établissement privé) ;
- Justificatifs des expériences professionnelles (**attestations de travail**) ;
- Justificatifs des compétences requises ;
- Autorisation de l'organisme employeur pour les candidats relevant du secteur public ;
- Copie de la CIN certifiée conforme à l'original ;
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse complète du candidat.

Article 5 :

Les personnes intéressées, remplissant les conditions requises doivent déposer ou transmettre leurs dossiers de candidature, sous pli fermé, auprès de la Direction de l'Institut Marocain de Normalisation, et ce avant le **25/08/2022 à 16h30** à l'adresse : **Angle Avenue Kamal Zebdi et Rue Dadi, Secteur 21, Hay Riyad Rabat.**

Article 6 :

Cette décision sera publiée sur le site web de l'IMANOR et sur le site web de l'emploi public : www.emploi-public.ma.

Le Directeur de l'Institut Marocain
de Normalisation

Signé : Abderrahim TAIBI